RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PV D'ASSEMBLÉE GENERALE DU 10, JANVIER 2025

Je soussigné, en ma qualité d'associé unique et président de la s.a.s.u ABOUBACAR DIABY TRANSPORT dont le siège est au 51 square des sorbiers 77350 à le Mée sur Seine.
J'ai pris la décision et après réflexion de continuer les activités malgré la perte de l'année 2023 à défaut de clients.
La raison de poursuivre l'activité de transport de marchandises est lié au contrat que j'ai obtenu avec un client en début d'année 2024 qui promet être meilleur en résultat.
Par conséquent, je réitère de continuer l'activité économique malgré la perte enregistrée en l'année 2023.
Sans d'autre information particulière et en foi de qoi je vous délivre ce présent pour valoir ce que de droit.

Fait au MEE SUR SEINE
LE 10 JANVIER 2025

[redacted]

[redacted]